

Elever mes poules pondeuses en plein air :

Comment prévenir la chute de ponte ?



adapté aux éleveuses et éleveurs de poules pondeuses, et aux porteuses et porteurs de projet en poules pondeuses bio/plein air

« J'ai un problème de chute de ponte, comment l'éviter à l'avenir ? »

Chute de ponte, poux, parasitisme, picage, ... Vous rencontrez des problèmes sanitaires sur votre élevage de poules pondeuses bio/plein air ? Vous cherchez des solutions préventives ou des soins alternatifs ? Cette formation est faite pour vous.

Vous n'êtes pas encore installé-e ? Vous hésitez à franchir le pas ? Participer à cette formation vous permettra de rencontrer des éleveuses et éleveurs qui ont franchi le pas.



> Date : **Mardi 15 Février 2022 de 9h30 à 17h30.**

> Lieu : **Ferme Bel'Air à Occey (Haute-Marne)**



Programme :

- Savoir réagir face à une chute de ponte, aux poux, au parasitisme et au picage (à adapter en fonction de vos besoins)
- Connaître les techniques de soin alternatives
- Visite de l'atelier poule pondeuse sur la ferme Bel'Air de Stéphanie et Christophe Peltey



Repas : partagé ou au restaurant, à la charge du stagiaire

« Cette formation m'a permis de monter en compétence sur la gestion sanitaire de mon élevage »
A-F., paysanne en Alsace



> Les intervenant-e-s

- **Christine Filliat**, docteure vétérinaire du cabinet Vetopole 26, spécialiste avicole (élevage circuit long et circuit court ainsi que bio), spécialiste des médecines alternatives.
- **Ariane Walaszek**, formatrice

> Contact et informations

Ariane Walaszek, responsable de stage
Tél. 06.12.40.45.48
Mail : ardeargrandest@gmail.com

Adresse :

Maison de l'Agriculture
26, rue du 109^e R.I.
52000 Chaumont

> Informations pratiques

Public : Cette formation est ouverte aux éleveuses et éleveurs de poules pondeuses bio ou plein air. Cette formation est également ouverte aux porteuses et porteurs de projet en poules pondeuses. L'intervenante adaptera son intervention à vos profils.

Pré-requis : aucun



90% de nos stagiaires sont entièrement satisfaits de notre offre de formation

Frais pédagogiques : 300 €, dont à votre charge :

- ⊙ **Stagiaire éligible VIVEA :** 100 €
- ⊙ **Stagiaire non éligible VIVEA, adhérent à l'ARDEAR :** 100 €.
- ⊙ **Stagiaire non éligible VIVEA, non adhérent à l'ARDEAR :** 300 €.

Si vous rencontrez des difficultés financières, merci de nous contacter.

En participant à cette formation, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de la formation des chef-fes d'entreprise, dans la limite de 90€ par journée de formation.

Autres coûts à prévoir : le repas est à la charge du stagiaire.

Méthodes pédagogiques : Méthode active basée sur l'échange de pratiques, le questionnement et la synthèse des acquis.

Mode de validation : Délivrance d'une attestation de formation.

Lieu : Ferme Bel'Air - Route nationale 974 - 52190 OCCEY (Haute-Marne)

Conditions générales de service et règlement sur :

https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/conditions_generales_de_service.pdf

> Accessibilité



Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble nos possibilités d'adaptation.

Inscription : Remplissez le formulaire d'inscription en cliquant [ICI](#).

Si le lien ne fonctionne pas, allez directement sur

<https://forms.gle/QHDcxPtGJCCWp9By6>

Stage limité à 15 personnes.

Formation à l'initiative de :



LE RÉPERTOIRE
DES SAVOIR-FAIRE PAYSANS

Avec le soutien financier de :

